

Coup de chapeau à Boris Johnson : 7 décisions anti-migrants qui rendent malades les immigrationnistes

écrit par Christine Tasin | 11 juillet 2021



Pour cela, il lui fallait sortir la Grande Bretagne de l'UE, c'est fait ! En effet, sans Brexit, la CEDH, la Cour de Justice européenne, la commission européenne, toutes assujetties à Soros et aux autres associations lobbyistes l'auraient obligé à annuler toutes ses décisions incontournables.

-les Etats d'où viennent les clandestins ne veulent pas les reprendre ? Et hop ! Mesure de coercition, Johnson refusera les visas aux citoyens de ces dits pays ou les fera payer très cher !

<https://francais.rt.com/international/88629-royaume-uni-vers-blocage-visas-pour-les-pays-refusant-reprendre-demandeurs-dasile>

Enorme... C'est un véritable coup de pied dans la fourmilière. Rappelez-vous les dirigeants français faisant régulièrement la tournée des popotes musulmanes pour demander, marchander, acheter... le droit de renvoyer les indésirables chez eux...

[...]

84 675 étrangers ont fait l'objet, en 2017, d'une obligation de quitter le territoire français. Mais seulement 14 000 ont été effectivement reconduits, en incluant les rapatriements de clandestins vers le Brésil et le Suriname, au départ de la Guyane.

[...]

D'où le choix des gouvernements d'accorder une prime au retour. En France, chaque migrant non européen acceptant de quitter le continent peut percevoir, en fonction de son pays d'origine et de sa situation familiale, entre 100 et 2500 euros. Une prime d'installation sur place peut se rajouter.

[...]

La seconde explication tient au manque de coopération avec les pays de départ et de rapatriement, et à l'embouteillage administratif lié aux délais d'appels.

[...]

<https://www.letemps.ch/monde/expulser-limpossibilite-europeenne>

.

-L'accès au regroupement familial et aux allocations sera sévèrement limité pour ceux qui arrivent illégalement en Grande Bretagne.

-Les clandestins pourront être expulsés pendant le traitement de leur demande d'asile.

-Recours et procédures judiciaires accélérés pour expulser les clandestins dont les demandes ont été refusées.

-Les prétendus Mineurs isolés se verront tenus de subir des examens osseux afin de vérifier leur âge... Ce qui est devenu facultatif chez nous, suite à la démission des juges et à la pression des associations.

-Emprisonnement à perpétuité pour les passeurs... ça devrait les calmer malgré les montagnes d'or qu'ils gagnent... Et puis il leur suffira de continuer leur sale boulot vers l'Italie, la France et l'Espagne où ils ne risquent rien.

-Et 5 ans de prison pour les clandestins expulsés qui reviendraient au royaume Uni, au lieu de 6 mois actuellement.

.

On en rêve ! Vivement Zemmour, le seul capable de mettre en oeuvre une politique du même genre, pour sauver la France...